



23/10/2020

En cette période difficile, le CNP ARMO souhaiterait insister sur quelques éléments clés.

Dans le contexte d'une 2ème vague de la pandémie et fort de l'expérience de la première, il est indéniable qu'une coordination de l'ensemble des établissements de santé est indispensable. Cette organisation doit logiquement s'articuler autour d'un établissement référent mais doit également intégrer les autres structures du secteur concerné. Il est évident qu'il ne peut pas y avoir un seul modèle organisationnel et les établissements publics et privés doivent unir leurs moyens par bassin sanitaire. La prise en charge des patients doit être optimisée afin d'organiser aussi bien la filière non-COVID que la filière COVID.

Notre spécialité prend note ces derniers jours des décisions de certaines ARS de déprogrammations préventives brutales, annoncées sans concertation en amont avec les praticiens et sans tenir compte des contraintes et de la situation sanitaire propres à chaque bassin et il souhaite rappeler que :

- une déprogrammation « intelligente » des patients non COVID doit s'organiser essentiellement avec les acteurs médicaux de terrain et non pas sur une seule approche comptable des lits et des moyens.
- des organisations par bassin, voire par « hub » (dans les grandes villes) devraient être privilégiées, avec des centres dédiés aux patients COVID lourds
- aujourd'hui encore sont opérés des patients dont l'intervention devait avoir lieu en mars 2020. Il paraît difficile de les décaler à nouveau d'autant que le statut médical de ces patients s'est dégradé.
- il est indispensable d'éviter de nouveaux retards de prise en charge des pathologies chroniques et de maintenir autant que possible une activité non COVID. Il n'est pas envisageable de laisser préventivement des équipes entières sans activité.
- nous avons su prouver nos capacités de réactivité lors de la première vague, et saurons nous adapter dans des délais très courts.

Les leçons tirées de la crise sanitaire de mars, nous incitent à être particulièrement vigilants sur la poursuite des soins pour tous les patients, y compris non COVID. Cette organisation n'est pas forcément superposable d'un bassin à l'autre, et c'est là que l'expertise des acteurs de terrain prend tout son sens.

Le Conseil National professionnel d'Anesthésie Réanimation et Médecine Péri Opératoire regroupe: la Société Française d'Anesthésie Réanimation (SFAR), le Collège National des Enseignants d'Anesthésie Réanimation (CNEAR), le Syndicat National des Anesthésistes Réanimateurs Français (SNARF), le Syndicat National des Praticiens Hospitaliers anesthésistes Réanimateurs élargi (SNPHARE), le Syndicat National des Médecins Anesthésistes Réanimateurs Non Universitaires (SMARNU) et le Syndicat National des Jeunes Anesthésistes Réanimateurs (SNJAR).